

ANNEXE I :

Tableau de garanties pour les agents affectés en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer

Garanties y compris le remboursement de la sécurité sociale (sauf mention contraire).

Garanties exprimées en % de la base de remboursement de la sécurité sociale (sauf mention contraire).

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Catégorie hospitalisation et soins courants			
Hospitalisation			
Honoraires (1)			
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	150%	185%	220%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	130%	165%	200%
Forfait journalier hospitalier			
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait hospitalier et frais de séjour			
Forfait actes lourds (participation forfaitaire de 24 €)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100%	100%	100%
Chambre particulière (sans limitation de durée)			
Court séjour et maternité	50 € / nuit	60 € / nuit	100 € / nuit
Soins de suite	40 € / nuit	50 € / nuit	60 € / nuit
Psychiatrie	45 € / nuit	55 € / nuit	65 € / nuit
Ambulatoire	25 € / jour	30 € / jour	35 € / jour
Frais d'accompagnant			
Etablissement conventionné	38,50 € / nuit	40 € / nuit	45 € / nuit
Etablissement non conventionné	25 € / nuit	30 € / nuit	35 € / nuit
Soins courants			
Honoraires médicaux			
Consultations et visites de médecins généralistes			
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	100%	170%	220%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	100%	150%	200%
Consultations et visites de médecins spécialistes			
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	150%	185%	220%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	130%	165%	200%

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Actes techniques médicaux			
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	150%	185%	220%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	130%	165%	200%
Actes d'imagerie médicale			
Praticien OPTAM/OPTAM-CO	130%	185%	220%
Praticien non OPTAM/OPTAM-CO	100%	165%	200%
Honoraires paramédicaux			
Infirmiers, pédicures, podologues, orthophonistes, orthoptistes	100%	100%	100%
Masseurs-kinésithérapeutes	130%	130%	130%
Analyses et examens de laboratoire			
Analyses et examens de laboratoire	100%	100%	100%
Médicaments			
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 65 %	100%	100%	100%
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 30 %	100%	100%	100%
Médicaments remboursés par la Sécurité sociale à 15 %	100%	100%	100%
Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité sociale (Homéopathie, contraceptifs, tests de grossesse)	70 € / an	100 € / an	150 € / an
Matériel médical			
Appareillages et prothèses médicales (hors aides auditives et optique)	200%	250%	300%
Frais de transport en véhicule sanitaire			
Ambulance, taxi conventionné (hors SMUR)	100%	100%	100%

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Catégorie dentaire			
Dentaire			
Soins et prothèses 100% Santé (2)			
Soins (hors 100 % Santé)			
Consultations, soins courants, radiologie, chirurgie, parodontologie (acceptée SS)	100%	100%	100%
Prothèses (hors 100 % Santé)			
Panier Maîtrisé			
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	375%	425%	475%
Prothèses amovibles	375%	425%	475%
Prothèses provisoires	375%	400%	425%
Inlay Core	375%	400%	425%
Inlays onlays d'obturation	150%	250%	350%
Panier Libre			
Prothèses fixes (couronnes et bridges)	Dent visible 300% Dent non visible 250%	Dent visible 350% Dent non visible 300%	Dent visible 400% Dent non visible 350%
Prothèses amovibles	Dent visible 300% Dent non visible 250%	Dent visible 350% Dent non visible 300%	Dent visible 400% Dent non visible 350%
Prothèses provisoires	300%	350%	400%
Inlay Core	200%	250%	300%
Inlays onlays d'obturation		250%	350%
Implantologie			
Implants	500 € / implant (limite 2 implants / an)	600 € / implant (limite 2 implants / an)	700 € / implant (limite 2 implants / an)
Couronne sur implant	200 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)	300 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)	400 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Implantologie			
Implants	500 € / implant (limite 2 implants / an)	600 € / implant (limite 2 implants / an)	700 € / implant (limite 2 implants / an)
Couronne sur implant	200 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)	300 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)	400 € / couronne (limite 2 couronnes / 2 ans)
Orthodontie			
Orthodontie (remboursée par la Sécurité sociale)	250%	300%	400%
Orthodontie (non remboursée par la Sécurité sociale)	400 € / semestre	400 € / semestre	400 € / semestre
Catégorie aides auditives			
Aides auditives			
Equipements 100 % Santé (2) (3)	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre (3)	800 €	20 ans ou moins : 1700€ Plus de 20 ans : 1400€	1 700 €
Catégorie optique			
Optique			
Equipements 100 % Santé (2)	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée	Remboursement total de la dépense engagée
Equipements à tarif libre			
Monture	50 €	60 €	100 €
Verres	<i>Cf. grille optique</i>	<i>Cf. grille optique</i>	<i>Cf. grille optique</i>

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Autres prestations optique			
Lentilles prescrites prises ou non prises en charge, y compris lentilles jetables (4)	100 € / an	125 € / an	150 € / an
Chirurgie réfractive dont kératotomie (par oeil)	400 € / an	450 € / an	500 € / an
Grille optique			
Type de verre (remboursement par verre)			
Verre unifocal, sphérique			
Sphère de - 6 à + 6	60 €	70 €	100 €
Sphère < 6 ou Sphère > 6	110 €	120 €	150 €
Verre unifocal, sphéro-cylindrique			
Cylindre ≤ + 4, sphère de - 6 à 0	60 €	70 €	100 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) ≤ + 6	60 €	70 €	100 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) > + 6	110 €	120 €	150 €
Cylindre ≥ + 0,25, sphère < - 6	110 €	120 €	150 €
Cylindre > + 4, sphère de - 6 à 0	110 €	120 €	150 €
Verre multifocal ou progressif sphérique			
Sphère de - 4 à + 4	150 €	170 €	200 €
Sphère < - 4 ou > + 4	200 €	220 €	250 €
Verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique			
Cylindre ≤ + 4, sphère de - 8 à 0	150 €	170 €	200 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) ≤ + 8	150 €	170 €	200 €
Cylindre > + 4, sphère de - 8 à 0	200 €	220 €	250 €
Sphère > 0 et (sphère + cylindre) > + 8	200 €	220 €	250 €
Cylindre ≥ + 0,25, sphère < - 8	200 €	220 €	250 €

Postes de soins	Remboursements		
	Panier de soins Fonction Publique d'État	Panier de soins + Option 1	Panier de soins + Option 2
Catégorie autres postes			
Autres postes			
Cures thermales acceptées par la Sécurité sociale			
Honoraires, traitements, frais d'hébergement et transport	100%	100%	100%
Médecines additionnelles et de prévention			
Médecine douce			
Ostéopathe, chiropracteur, homéopathe, étioptathe, pédicure-podologue, acupuncteur, psychomotricien, sophrologue	2 séances / an (limite 40€ / séance)	4 séances / an (limite 50€ / séance)	6 séances / an (limite 50€ / séance)
Psychologue			
Psychologue	4 séances / an (limite 30 € / séance)	4 séances / an (limite 30 € / séance)	12 séances / an (limite 30 € / séance)
Actes refusés par la sécurité Sociale			
Vaccins, consultation diététique, bilan parodontal, ostéodensitométrie osseuse, sevrage tabagique	80 € / an	100 € / an	150 € / an
Contraception, tests de grossesse	80 € / an	100 € / an	150 € / an
Prévention			
Amniocentèse, Dépistage Prénatal Non invasif	183 € / acte	300 € / acte	300 € / acte
Tout acte de prévention remboursé par la Sécurité sociale	100%	100%	100%

(1) Honoraires médicaux, chirurgicaux (hors chirurgie esthétique), obstétricaux et psychiatriques.

(2) Tels que définis réglementairement par le code de la sécurité sociale.

(3) Le renouvellement de la prise en charge d'une prothèse auditive se fait tous les 4 ans. Ce délai s'entend pour chaque oreille indépendamment.

(4) Le montant forfaitaire inclut le ticket modérateur. Au-delà du forfait en euros, le remboursement s'effectue à hauteur du ticket modérateur.

ANNEXE II :
Tableau des garanties pour les agents affectés à l'étranger
Garanties y compris le remboursement de la sécurité sociale (sauf mention contraire)
Garanties exprimées en % des frais réels (sauf mention contraire)

Poste de soins	Remboursements
Soins courants	
Médecins généralistes	100% des frais réels dans la limite de 100 € / acte
Médecins spécialistes	
Actes Techniques	100% des frais réels dans la limite de 150 000 € par année civile et par bénéficiaire
Radiologie	
Sages-Femmes	
Analyses	
Auxiliaires médicaux	40 € / séance (2 séances maximum / an)
Ostéopathie, Chiropractie, Acupuncture, Étiopathie	
Hospitalisation (établissements conventionnés)	
Frais de séjour	100% des frais réels dans la limite de 1 000 000 € par année civile et par bénéficiaire
Honoraires médicaux et chirurgicaux	
Chambre particulière	100% des frais réels dans la limite de 100 € / jour avec un maximum de 30 jours / an / bénéficiaire
Lit d'accompagnement (enfants de -16 ans ou en situation de handicap)	

Poste de soins	Remboursements
Frais de transport	100% des frais réels dans la limite de 20 000 € par année civile et par bénéficiaire.
Frais d'accouchement	100% des frais réels dans la limite de 8 000 € / accouchement
Pharmacie	
Médicament à service médical important	100% des frais réels dans la limite de 300 000 € par année civile et par bénéficiaire,
Médicament à service médical modéré	
Médicament à service médical faible	
Vaccin prescrit	
Contraception prescrite	
Sevrage tabagique	
Optique	
Monture + verres	100% des frais réels dans la limite de 600 € tous les 2 ans
Lentilles	100% des frais réels dans la limite de 150 € / an / bénéficiaire
Chirurgie réfractive de l'œil	100% des frais réels dans la limite de 500 € / œil
Dentaire	
Soins dentaires	100% des frais réels dans la limite de 20 000 € par année civile et par bénéficiaire,
Prothèses dentaires	100% des frais réels dans la limite de 450 € / prothèse
Implantologie	100% des frais réels dans la limite de 450 € / implant
Orthodontie	100% des frais réels dans la limite de 500 € / semestre
Prothèse non dentaire	
Prothèse auditive	100% des frais réels dans la limite de 800 € / prothèse
Autres prothèses	
Cure thermale	
Frais d'établissement, d'hébergement et de transport	100% des frais réels dans la limite de 500 € par an et / bénéficiaire